

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES N°23SGAAR0007

## ARRETE DU PRESIDENT

## <u>OBJET</u>: Fermeture exceptionnelle du musée de l'Homme et de l'Industrie, Château de la Verrerie, le Samedi 17 Juin à 16h - Coupure de courant générale

Vu la délibération en date du 16 juin 2020 portant élection de Monsieur David MARTI à la présidence de la Communauté urbaine du Creusot Montceau-les-Mines,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-9 qui précise que le président peut accorder, par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, une délégation à certains agents de la collectivité,

Vu la délibération du Conseil de Communauté en date du 16 juin 2020, devenue exécutoire à compter du 18 juin 2020, donnant délégation d'attribution au Président, dans le cadre de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'en raison d'une coupure de courant générale sur le site du château de la Verrerie, à Le Creusot, le samedi 17 Juin 2023 de 8h à 9h30 puis à partir de 16h à 18h pour des travaux de remplacement des cellules HTA,

Considérant que le musée de l'Homme et de l'Industrie, se trouvant dans l'aile principale du château, est ouvert de 14h à 17h30 pour l'accès à ces expositions permanentes et temporaires et propose une visite du petit théâtre à 17h30,

Considérant que cette coupure entraine l'impossibilité de proposer aux visiteurs l'accès aux salles d'expositions et à la visite du petit théâtre pour des questions de sécurité.

Considérant qu'à cet effet, il est proposé de fermer exceptionnellement le musée de l'Homme et de l'Industrie à partir de 16h le samedi 17 Juin,

## ARRETE ce qui suit :

<u>ARTICLE PREMIER</u>: En raison d'une coupure de courant générale sur le site du château de la Verrerie le samedi 17 Juin 2023 en matinée puis de 16h à 18h pour des travaux de remplacement des cellules HTA, le musée de l'Homme et de l'Industrie, Château de la verrerie, sera fermé exceptionnellement de 16h à 18h. Réouverture le dimanche 18 Juin à 14h.

Fait à Le Creusot, le 15 mai 2023

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Certifié pour avoir été reçu à la sous-préfecture le 31 mai 2023 et publié, affiché ou notifié le 31 mai 2023 LE PRESIDENT,

LE PRESIDENT,

David MARTI

David MARTI

Mor.

MDP.